GÉNÉRAL SAUTEREAU DU PART

LE GÉNÉRAL
CL.-M. CARNOT

(1755-1836)

Extrait des Annales de la Société Eduenne

AUTUN
IMPRIMERIE L. TAVERNE ET CH. CHANDIOUX
1935

Paris, Mardi soir.

Monsieur,

Je m'empresse de vous remercier des précieux renseignements que vous voulez bien me fournir. A votre prochaine venue à Paris, si vous voulez bien me permettre d'aller vous voir, nous causerons de tout cela plus amplement. Des lettres ne suffiraient pas. — Sur les Rosati je suis documenté au delà de ce que vous pouvez croire, & je possède, notamment, un registre de commerce indiquant en 2 grandes pages, les achats de vêtements, d'épaulettes, etc., faits par Lazare Carnot, d

Arras, à l'époque de son mariage.

Vous trouverez peut-être dans vos papiers des lettres de Lazare Carnot à mes parents Carrois, d'Arras, de l'époque où il était Directeur; j'ai copié les lettres qu'ils lui ont écrit, mais elles sont d'un intérêt tout privé.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

V. Advielle

J'ai aussi la toute petite brochurette, très rare, qui renferme quelques pièces de Lazare Carnot: m. votre grand père ne l'avait pas.

Je vous engage à lire dans Beffroy de Reigny (Cousin Jacques): Dict. néologique (ouvrage interrompu par la police), l'article complet qu'il consacre aux Carnot, — et qui aurait pu vous échapper.

LE GÉNERAL CARNOT DE FEULINT DANS SA FAMILLE

(Peinture de 1798)

LE GÉNÉRAL CL.-M. CARNOT

1755-1836

Activement mêlé au grand drame politique et militaire de la Révolution française, Claude-Marie Carnot nous y apparaît dans la pénombre commune à tous les personnages d'arrière-plan. Marquons ici, dès l'abord, le trait qui l'éclaire, et d'ailleurs, en plus d'un cas, le mit en valeur : une parfaite union de sentiments, d'idées, de vie même, avec son frère plus âgé de deux ans, Lazare Carnot, l' « organisateur de la victoire ». On ne saurait parler du plus jeune sans évoquer aussi le grand souvenir de l'autre.

I. FAMILLE, ÉDUCATION, DÉBUTS DE CARRIÈRE

Claude-Marie Carnot naquit le 15 juillet 1755, dixième des dix-huit enfants de cette belle famille Bourguignonne, dont la filiation, dans le pays même,[1] remonte au XIII[e] siècle. Venus après la guerre de Cent ans à Epertully, des Carnot[2] s'étaient fixés ensuite à Nolay (alors paroisse du diocèse d'Autun), où le père des dix-huit enfants, Claude, né en 1719, était à la fois avocat, notaire, et juge en la plupart des seigneuries voisines : bourgeois honoré, aimé

1. Notre pays éduen : on trouve en 1298 un Pierre Carnot, curé de Brion ; en 1356, un Carnot à Vernicourt (près Molinot) ; en 1405, un Etienne Carnot à Verrière-sous-Glenne.

2. L'un de ceux-ci, Jean Carnot, était en 1450 procureur de M. de Beauchamp, fils du chancelier Rolin ; et sans doute ce lointain aïeul eut à franchir aussi plus d'une fois la porte de notre vieil Hôtel.

de ses concitoyens, qu'il servait de ses conseils ; d'un esprit et d'un caractère élevés, d'une culture étendue. Il avait épousé la fille du premier échevin du bourg, Marguerite Pothier, elle-même femme excellente et distinguée.

C'est à ce foyer très uni, simple et foncièrement chrétien, dans une atmosphère de calme heureux, sous une discipline à la fois douce et fermement suivie, que furent élevés et grandirent les nombreux enfants, ceux du moins qui survécurent, beaucoup étant morts de bonne heure et même en bas âge (la petite vérole faisait alors des ravages). Au temps où Claude-Marie et ses frères vont prendre l'essor, ils restaient sept : une fille, religieuse, née en 1748, qui mourut fort âgée, supérieure à Nolay des Dames de la Charité ; et six garçons.

L'aîné, après avoir siégé au Parlement de Dijon, fut à la Cour de cassation un éminent magistrat, savant jurisconsulte ; le second, né en 1753, est Lazare, le grand Carnot ; le troisième, avocat des mieux posés à Chalon-sur-Saône, y est mort, en 1808, procureur impérial à la Cour criminelle ; vient ensuite Claude-Marie, le nôtre, né en 1755. Des deux derniers, l'un reprit l'étude du père à Nolay, poursuivant la même existence exemplaire et bienfaisante, dans la demeure ancestrale, qu'habite aujourd'hui son arrière-petite-fille ; enfin le plus jeune fit carrière dans l'administration des finances, finalement à Beaune, qu'il ne voulut pas quitter même pour de justes avancements.

Tous ces enfants, malgré dispersion et vicissitudes, sont demeurés en contact et toujours affectueusement unis : un des bons fruits sans doute qui mûrissaient à la chaleur des foyers bourgeois de l'ancien régime ; saluons en passant un des types de cette famille française d'autrefois : cellule féconde, où se forment les vertus civiques et nationales, les caractères généreux et sûrs, dont les fils de Claude Carnot en des fortunes diverses ont tous donné l'exemple.

Pour distinguer par la suite Claude-Marie de son frère Lazare, nous dirons du premier Carnot le jeune, ou plutôt « Carnot Feulint » : appellation distinctive, en effet, que les siens lui avaient attribuée, du nom d'un petit bien de famille (dans la paroisse de Bouzeron, près Chagny), et qu'il prit à son entrée au service. [1] Ce suffixe, Feulint (ou Feulins), — a avec ou sans particule, faillit lui jouer un fort mauvais tour au temps d'une politique forcenée : c'était en brumaire an II (la fin de 1793) ; il était alors Directeur du génie, en résidence à Saint-Omer et chargé de la mise en état de défense des places fortes de la région ; d'ailleurs républicain très convaincu, ayant l'année précédente siégé à gauche à l'Assemblée Législative. Or voici qu'un journal du crû, violemment teinté, le dénonce à Paris, au Ministère de la Guerre, bel et bien comme aristocrate, ce qui appelait alors la corde, ou l'équivalent : « dans le district de Saint-Omer, — lit-on dans cette feuille de chou, — où le modérantisme le plus dégoûtant engourdit l'esprit public, j'ai su, ayant examiné la conduite de Carnot, que toute sa famille est dans les principes de la plus vile aristocratie et que les aristocrates seuls avaient entrée chez elle..... Le retour à Saint-Omer de Carnot cadet afflige tous les vrais sans-culottes, ce Carnot qui, malgré l'égalité, conserve encore le titre de Feulint... Tous ces Carnot sont

1. Il est porté sous ce nom dans les Annuaires militaires. Le « Tableau historique de la noblesse » (par Waroquier de Combles), en 1784, le dénomme Carnot de Feulins, lieutenant du génie à Arras. Dans son acte de mariage, le 11 mai 1790, il est qualifié Claude-Marie Carnot de Feulint, écuyer, capitaine au corps royal du Génie. ||

C'est peu après, dans cette même année 1790, que, le Président de l'Assemblée administrative du Pas-de-Calais, Dubois de Fosseux, ayant déclaré que, « pour tenir compte des préventions de la partie la moins éclairée de la nation », il s'appellerait désormais Ferdinand Dubois, Claude-Marie Carnot devint aussi tout simplement Carnot le jeune. Il ne reprit, au moins publiquement, le nom de Feulins que, pour éviter des confusions postales, lorsque plus tard il se retira en Bourgogne, où plusieurs de ses frères étaient demeurés. Il est mort à Autun sous ce nom, qui lui avait été officiellement reconnu le 23 juin 1815, et fut confirmé (en vue de la transmission héréditaire), en 1836, par un jugement du tribunal d'Autun, mentionné en marge de l'acte de décès.

a Le Cl Carnot [illegible], que dans des lettres conservées à Nolay, en 1770, Claude âgé de 15 ans est désigné [illegible] le nom de Feulins [illegible] Feulins ; en 1778 lettre de père, écrit Feulins. Dans l'almanach des Muses, entre 1780 et 1789 plusieurs poésies sont signées « C. de Feulint » [illegible] Waroquier, dans le Tableau historique de la noblesse [militaire] mentionne « M. Carnot de Feulint, lieutenant du génie à Arras »
1810-1812. Plusieurs lettres sont signées Carnot de Feulint

des intrigants... » Le coup porta ; au bas d'un ordre de service, relatif à sa mission militaire, l'adjoint au Ministre, un certain Dupin, lui écrivit de sa main un long post-scriptum : « Je ne présume pas que tu aies conservé tes deux noms, ce qui choque les bons sans-culottes du Nord. Je t'invite fraternellement à supprimer totalement celui de Feulint, et à t'en tenir à celui de Carnot avec un prénom baptistaire (l'épithète est ici bien mal venue) romain ou grec, pour distinguer ton ménage de celui de ton frère. La sans-culotterie pure, voilà à quoi se reconnaissent les vrais républicains : haine aux tyrans, aux modérés, dangereux serpents dont la langue acérée se brisera contre la hache révolutionnaire, etc., etc... » Une belle fiche ! Elle avait l'avantage de ne point être secrète ; et Carnot n'eut pas de peine, en une réponse immédiate et directe, à se blanchir (si l'on peut dire, par antiphrase) quant à son loyalisme politique ; peu après du reste, en un autre post-scriptum à un autre papier de service, le même sous-ministre lui fit excuse très convenablement : au fond, ce Dupin n'était pas un méchant homme, un imbécile seulement. Et voilà comment Claude-Marie Carnot fut dispensé de se prénommer désormais Gracchus ou Philopœmen.

Retrouvons-le encore adolescent à Nolay parmi les siens. C'est dans la famille même, avec parfois le concours de quelque ecclésiastique lettré, que se donnait aux garçons l'instruction dite secondaire ; elle s'achevait dans la ville proche : pour la rhétorique, en un établissement provincial de renom, le collège d'Autun, celui qui reçut aussi, de Corse, Joseph Bonaparte et, pendant trois mois avant Brienne, Napoléon ; pour la philosophie, au Petit Séminaire, spécialement renommé pour cet enseignement, qui s'y couronnait alors par une thèse publique et contradictoire, en latin. Par parenthèse, Lazare Carnot la soutint brillamment, disputant avec une dame de la ville, Ber-

narde Sautereau, femme du docteur Lhomme (deux noms du vieil Autunois) : ce qui montre en passant qu'une forte instruction des jeunes filles, sinon scientifique, du moins cicéronienne, n'est pas tout-à-fait une invention du XX[e] siècle. Ainsi, pour les jeunes Carnot, « humanités » complètes, et soignées ; sans préjudice des exercices physiques, le tir au fusil, au pistolet, même à l'arquebuse, l'escrime, l'équitation : Lazare et Claude-Marie, destinés à la carrière des armes, y étaient habiles.

Pour satisfaire aux conditions étroites posées pour l'accès aux écoles militaires par les nouvelles ordonnances du ministre Saint-Germain, les deux frères bénéficièrent des services aux armées des oncles et cousins de leur nom,[1] leurs parrains en quelque sorte dans la carrière. Le duc d'Aumont, marquis de Nolay, intervint aussi personnellement ; et les Carnot ne l'oublièrent pas ; en particulier Feulint, dans les mauvais jours, ceux de l'émigration, et jusqu'à la Restauration, saisit l'occasion de le témoigner aux derniers d'Aumont.

Tandis qu'avant l'entrée à l'Ecole de Mézières (c'était l'Ecole d'application pour les officiers du Génie), Lazare avait été envoyé à Paris, à l'une des deux institutions privées, préparatoires, embryons de notre Ecole Polytechnique, on adopta pour Claude-Marie, par raison d'économie tout simplement, un autre mode de préparation : il fut expédié à Calais, à son aîné, qui au sortir de Mézières y tenait garnison. Ce fut ainsi exactement, et pour le même motif d'impécuniosité, que le lieutenant d'artillerie Bonaparte, à Valence, fut le précepteur de son jeune frère Louis, le futur roi de Hollande, mari de la reine Hortense.

En moins de dix mois Claude-Marie était préparé, et il entrait tout droit, en 1774, à l'Ecole de Mézières, comme

Noter CL Carnot : 1771 aspirant au Corps du génie

1. Odet Carnot, lieutenant en 1704, puis capitaine aux grenadiers royaux et chevalier de Saint-Louis ; Gaspard Carnot de Bessey, lieutenant au régiment de Mailly ; Charles Carnot, tué lieutenant dans Auvergne, etc...

sous-lieutenant du Génie. Sorti lieutenant en 1776, il fut envoyé d'abord à Calais, puis successivement à Arras, Landau, Strasbourg, enfin à Saint-Omer, où il fut promu capitaine en 1788. Voici, dans ces années, presque sans histoire, d'une heureuse activité, le portrait du jeune officier : d'une belle taille, cinq pieds quatre pouces ; de tournure élégante, de manières distinguées, d'une figure énergique et fine aux traits réguliers ; aimable et brillant causeur à la voix pleine et chaude : dans ses garnisons successives, dans les salons de Strasbourg, alors animés par la présence du prince royal de Bavière, colonel du régiment d'Alsace, on appelait Carnot-Feulint « le bel ingénieur ». Et ces succès mondains ne faisaient nul tort aux travaux du service : nous en avons le témoignage, en nos mains, par d'intéressants mémoires manuscrits, études techniques sur les fortifications de Landau, Strasbourg, etc...

A Calais, à Arras, les deux frères s'étaient retrouvés : mettant leurs soldes en commun, ils demeuraient ensemble ; service, loisirs studieux ou délassants, c'était la vie de garnison. Lazare écrit alors son fameux « Eloge de Vauban » et cet « Essai sur les machines », un coup de maître déjà dans le domaine scientifique ; sans parler de hardis mémoires militaires, de sa retentissante polémique, purement technique d'ailleurs, avec un célèbre officier d'artillerie, le marquis de Montalembert : le même que plus tard, malgré toutes leurs oppositions de vues, il sauva, le gardant à son ombre, des fureurs jacobines, comme d'ailleurs beaucoup d'autres. Claude-Marie vivait ainsi dans la familiarité de ce vaste et puissant esprit, de cet homme de guerre et de science, qui n'a pas laissé, jusqu'en sa vieillesse, de se plaire aussi passionnément aux sourires de la muse poétique, et qui était alors (et plus tard son frère) membre à Arras, d'une Académie littéraire d'un certain renom, les « Rosati » ; celle-ci grou-

pait gaiement, parmi les rosiers au bord de la Scarpe, des gens d'esprit et de cultures variées ; rien du reste de ces « Sociétés de pensée », préjacobinières, dont Henri Cochin nous a dévoilé l'organisation et le travail camouflés. Il est vrai que ces premiers Rosati d'Arras, nés en 1778 et dispersés en 1792, avaient accueilli un avocat débutant, assez médiocre et pourtant prétentieux, Monsieur Maximilien de Robespierre ; mais ce ne fut nullement chez eux, comme certains biographes se sont plus à l'imaginer, que les Carnot se rencontrèrent avec le futur grand rôle de la Terreur, le sanglant « pontife de la vertu ».

Le contact se prit ailleurs, et justement avec Carnot-Feulint, pour affaire, une affaire de ménage, pourrait-on dire : celui des deux frères était tenu par une vieille servante, nommée Duhamel ; et un journal du pays ayant annoncé la mort, sans autres héritiers que de vagues et lointains alliés, d'une certaine dame, importante, du même nom, Feulint eut l'idée d'examiner les papiers de la vieille bonne, jugea qu'elle avait des droits, et la cause au tribunal fut confiée au jeune de Robespierre ; mais à l'audience celui-ci se montra si pitoyable, que Feulint impatienté lui coupa la parole, au scandale du président et des juges, et se mit à plaider lui-même ; la cause d'ailleurs fut gagnée. Pour Lazare Carnot, c'est bien plus tard, et plus durement, que le contact eut lieu, au Comité de salut public ; les deux hommes se détestaient : maître, tout puissant et jaloux, à l'intérieur, que n'eût pas donné Robespierre pour chasser, supprimer celui qui pourtant, en organisant nos armées au prix d'un travail de dix-huit heures par jour, pouvait seul, au dehors, sauver la mise ? et Carnot, après la loi de Prairial : « dictateurs ridicules ! » avait-il crié à la face des triumvirs, Robespierre, Couthon, Saint-Just ; et ce même Saint-Just, certain soir, écrivant fièvreusement, à la dérobée, quand passent devant sa table Collot d'Herbois et Carnot : « c'est notre acte d'accusation que tu

écris-là, Saint-Just ? » dit Collot, et l'autre, insolemment dressé : « Oui », puis se tournant vers Carnot : « tu n'y es pas oublié ! » Les têtes étaient marquées ; et le lendemain, 9 thermidor, ce ne fut pas celle de Carnot qui tomba..... Mais sortons de ce cadre tragique, et retrouvons notre capitaine Carnot-Feulint, à Saint-Omer.

Il y fréquentait la maison d'un très notable habitant de la ville, Léonard du Pont de Lierdt,[1] seigneur de Moringhem, allié aux vieilles familles de la région de Baillencourt, de Bart, de Gand, de Sevault qui, après avoir été avec honneur Directeur des établissements militaires de l'Ost-Frise pendant la guerre de Sept ans, s'était retiré, à Saint-Omer, en des offices de Secrétaire du roi et de Conseiller au présidial d'Artois. Aimable intérieur, simple, mais animé par la grâce et l'esprit de trois belles jeunes filles : et il advint que, le 11 mai 1790, le capitaine Claude-Marie Carnot épousa la seconde, Adélaïde, âgée de 24 ans, la plus jolie des trois, semble-t-il au vu de leurs portraits de jeunesse. Le témoin de l'épouseur, son frère Lazare bien entendu, venu d'Arras, avait fait et chanta, selon l'usage, en l'honneur des mariés, de fort jolis couplets, dont nous gardons une copie sur un feuillet quelque peu jauni.

Or, moins d'un an plus tard, ce même Lazare (par suite de l'explosion prématurée d'une fougasse) eut en service un assez grave accident de cheval et se cassa la jambe. Son frère aussitôt d'accourir, et, pour qu'il soit mieux soigné, d'emmener le célibataire blessé à Saint-Omer dans sa belle-famille. La fille aînée se fait son infirmière, apprenant le tric-trac à son intention, mettant en musique les romances qu'il compose : et il advint encore que, le 17 mai 1791, le capitaine Carnot l'aîné épousait à Saint-Omer Sophie Dupont. Voilà donc les deux frères encore plus

1. Du nom de sa grand'mère, qui était de l'ancienne race tournaisienne des Van Lierdt.

ADÉLAÏDE DU PONT

(1792)

C.-M. CARNOT DE FEULINT

étroitement, doublement unis ; et leurs ménages, qui souvent même vécurent côte-à-côte, n'ont pas cessé de l'être ; à la mort, en 1813, de Sophie Dupont, ses deux enfants trouvèrent auprès de leur tante Adélaïde une affection et des soins presque maternels.

La troisième sœur, Gaëtane, dont le ménage aussi demeura intimement lié aux deux autres, épousa, en 1794, un homme aimable et distingué, Toussaint Collignon, qui avait été Commissaire des guerres sous l'ancien régime, et fut ensuite Inspecteur aux revues au Ministère à Paris ; après la mort de sa femme en 1813, il occupa à Lyon dans l'administration de la guerre un haut poste du même genre. [1]

II. SERVICES CIVIQUES. ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

1790, 1791 : partout déjà on est entraîné dans la tourmente qui va, pendant des années en France, en Europe même, balayer des institutions et des fortunes, abattre des grandeurs, en dresser de nouvelles. Il eût été bien surprenant que deux esprits ardents et généreux, deux cœurs chaudement patriotes, se fussent désintéressés, non seulement du mouvement des idées, mais aussi des cadres nouveaux d'activité, ouverts à la vie publique. Sans doute les deux Carnot étaient officiers, officiers de carrière ; d'ailleurs officiers sans troupe, ce qui atténue singulièrement le danger, en marge de la vie militaire, des manifestations personnelles d'ordre civique et politique. Et il faut dire aussi que l'ancienne armée, bien que jadis pétrie par la main de Louvois, n'était pas aussi rigoureusement qu'aujourd'hui cloîtrée dans les occupations du service ; c'est

1. Par une de ses filles, mariée en 1816 au député maire de Lyon, Philibert Delphin, se rattachent à la lignée des Carnot, les familles de Bazelaire, de Gaudemaris, Willermoz ; par l'autre, les Montravel.

plus tard que, par la force des choses, et de par la loi, l'armée deviendra, sinon certes la grande indifférente, du moins, comme on a dit, la grande muette.

Le 31 janvier 1790, tous les officiers de la garnison de Saint-Omer, entre autres le capitaine Carnot de Feulint, avec son chef le colonel Lenoir-Desvaux et son ami (qui deviendra son beau-frère) le commissaire des guerres T. de Collignon, avait prêté le serment civique « fidélité à la Nation, à la Loi, au Roi ». Inscrit comme « citoyen actif », C.-M. Carnot prit part en février aux élections municipales.

Alors bientôt une popularité de bon aloi, appuyée par celle de son beau-père Léonard Dupont, bienfaiteur de la ville de Saint-Omer[1], lui valut des mandats électifs, qu'il sut remplir avec sagesse, honneur et dévouement. Ayant d'abord, peu après son mariage (en mai), dirigé les travaux de l' « Assemblée primaire » du district, il fut acclamé (par 564 voix sur 640) comme secrétaire provisoire de l'Assemblée électorale, réunie à Aire le 30 juin, pour vérifier les pouvoirs des membres élus de l' « Assemblée administrative » du Pas-de-Calais. Et, de celle-ci, il demeura le secrétaire très actif et très apprécié[a] : quand, en novembre, le ministre de la Guerre ayant fait savoir d'une manière générale que trop d'officiers, dans ces fonctions civiques, négligeaient leur métier, C.-M. Carnot voulut se désister des siennes, l'Assemblée protesta et décida son maintien, sauf à le remplacer quand l'appellerait son service militaire. C'est lui en particulier qui assure le contact entre Arras et Paris, où il faut constamment aller chercher l'interprétation des lois nouvelles : il y va tout exprès le 6 novembre, rentrant le 12, puis du 14 au 18 ; le 3 décembre il va

1. Il avait, lors des émeutes des grains et du pillage des chalands (le 28 janvier), fait d'autorité prêter à la ville 1.000 sacs de froment, tirés des magasins militaires : mesure qui fut approuvée en haut lieu et lui avait acquis la reconnaissance de ses concitoyens.

a) Arch. Pas de Calais Série L : Cantain - C.M. Carnot de Feulint (Cl Carnot)
b) Séance du 4 nov. 1790 (Cl Carnot)

représenter à la Constituante l'émotion et les troubles (à Saint-Omer) à l'occasion des transports de blés ordonnés vers Dunkerque et il revient, le 13, apaisant les mécontents, proclamer au nom de la Nation la libre circulation des grains dans le Pas-de-Calais.

Dès les premiers jours de 1791, il est élu président de l'Assemblée électorale pour la désignation d'un procureur général syndic, d'un juge au tribunal de cassation, et, à Saint-Omer[1], de l'évêque. Il convient de signaler dans quel esprit de sagesse, avec quelle hauteur de vues, il s'est acquitté de cette dernière et délicate mission.

La Constitution civile du clergé, d'ailleurs acceptée par le Roi, ne laissait pas en effet chez la plupart des fidèles de troubler les esprits et les consciences,[a] et l'on en pouvait craindre déjà, pour l'ordre public, de graves répercussions : d'une part insoumission, révolte au nom des traditions séculaires et de convictions sacrées ; d'autre part, avec l'appel à de basses rancunes, les excès d'un odieux fanatisme persécuteur. Dans sa propre famille, d'ailleurs foncièrement chrétienne, C.-M. Carnot comptait sans doute plus d'un exemple[2] d'attachement à ces tendances gallicanes, teintées parfois de jansénisme, que la Constitution civile, en s'en inspirant peut-être à l'origine, avait si témérairement exagérées, sinon travesties ; pourtant, catholique de naissance et d'éducation, il n'en était pas moins, en face de cette mesure agressive, personnellement affecté dans sa croyance traditionnelle, et surtout il devinait les répulsions qu'elle allait susciter, les difficultés et les dan-

1. Il y avait compétition entre Arras, Aire et Saint-Omer : Arras devint le chef-lieu du département ; à Aire on tint quelques assemblées ; Saint-Omer fut le siège de l'évêché.

2. Entre autres, son oncle paternel, le prieur Hugues Carnot, exilé pour délit d'opinions théologiques à la Chartreuse de Lugny ; son grand oncle Lazare, docteur en Sorbonne, vicaire général de Chalon et qui y demeura confiné pour la tolérance de ses doctrines ; un autre oncle Joseph, procureur général de Citeaux, et qui, suspect de jansénisme, avait été l'objet de lettres d'exclusion de la Cour, au chapitre général de 1748.

a) Cf Carnot Arm : le 25 janvier 1791, serment constitutionnel à St-Aldegonde ; les prêtres des 6 paroisses de S' Omer sont réfractaires. Le conseil royal les remplace par des moines qui refusent aussi le serment.

gers dans l'application. Mais, dans le domaine de sa conduite politique et de son sentiment patriotique, il avait cette vue nette, ce principe ferme, dont son frère et lui ne se départirent jamais : « faire profession d'être soumis aux lois existantes, même lorsqu'elles me déplaisaient le plus ». Devise de discipline civique, reflet peut-être chez eux de la discipline militaire, à laquelle les deux Carnot se sont toujours attachés, dans les crises les plus douloureuses : au changement de régime, dans les orages de la Terreur et d'un pouvoir de salut public, dans les incohérences et les secousses du Directoire ; comme plus tard à l'agonie de l'Empire en 1814, dans les débuts, si troublés de passions et de rancœurs, de la Restauration.

L'évêque élu fut un curé de paroisse (M. Porion), précédemment professeur de philosophie au Collège d'Arras, après avoir été secrétaire de l'archevêque de Paris, d'ailleurs un saint homme, dont les hésitations avaient cédé aux instances de C.-M. Carnot ; celui-ci, le 30 mars, « en vertu des décrets de l'Assemblée nationale sanctionnés par le Roi », le proclamait solennellement chef du diocèse, avec ces paroles, illusoires peut-être, du moins apaisantes : « la religion dans laquelle nous avons le bonheur de vivre, est de toutes la plus favorable à procurer l'accord entre le sacerdoce et l'empire ; loin de chercher à l'ébranler, les lois actuelles tendent à lui donner de nouvelles forces »[a] ; et à l'allégresse du moment s'associèrent les pouvoirs publics, la garde nationale, la garnison.

En mai, l'élection des curés par les municipalités fut plus pénible, bien que Carnot eût recommandé aux électeurs de n'écouter que les termes de la loi, sans vouloir les interpréter. Dans le district de Saint-Omer, les curés en exercice[1] refusèrent tous le serment, acceptant ainsi la

1. L'un d'eux, M. Rose, était d'ailleurs un ami de la famille et le resta ; c'est lui qui, peu avant, avait baptisé le premier enfant de Carnot-Feulint, et ce fut par sa permission, que le mariage de Lazare Carnot, le 17 mai (dans une autre paroisse) obtint valablement la bénédiction sacramentelle et la sanction religieuse.

a) Le texte des discours et dans l'exemplaire du Cte Carnot :
1er discours : « le désir de l'assemblée
il félicite les curés de n'avoir pas écouté « aux perfides insinuations qui tendaient à vous faire trahir vos devoirs », « aux menaces de dissolution.
2e discours : « la proclamation de l'élection de M. Porion ! » Le prêtre il déclare que la religion « se plie à toutes les formes de gouvernement que il faut rendre à César ce qui appartient à César » « tout ce qui a rapport à la morale » il attaque le système des privilèges d'Ancien Régime ; enfin le Cte invite le clergé à prêter le serment de fidélité à la Nation, à la Loi et au Roi.

« déportation », c'est-à-dire l'éloignement à dix lieues de leur paroisse ; néanmoins, après une messe à la cathédrale, les trois curés pour Saint-Omer furent élus : un des anciens vicaires et deux curés de paroisses voisines, tous prêtres privément irréprochables. « Les nouveaux pasteurs, avait dit C.-M. Carnot dans un discours très libéral, sincèrement attachés à la religion de vos pères et sincèrement attachés à la patrie, ne succéderont aux anciens que pour imiter leurs vertus »[a] : langage qui témoigne des sentiments de respect et des regrets, laissés alors, pour les pasteurs réfractaires, chez certains au moins de ceux qui ont eu pour mission de les exclure.

Michaud
Ségnier
Asselin

Ayant assisté en juillet à la fête de la Fédération, à la proclamation de la patrie en danger, C.-M. Carnot prépare dès le 5 août la convocation de l'Assemblée électorale pour la formation du nouveau Corps législatif, qui doit remplacer la Constituante : ce qui eut lieu du 26 août au 2 septembre, à Arras, après messe du Saint Esprit. De nouveau secrétaire provisoire, puis définitif, de l'Assemblée départementale, Carnot le jeune y est élu, en tête d'une liste de onze (son frère aîné Lazare y était le cinquième), député à l'Assemblée nationale Législative ; et il en remercie aussitôt ses collègues, en les assurant de son dévouement, en un discours, empreint de sagesse et de fermeté, dont l'impression est votée, à 1.500 exemplaires. b)

La Législative nous apparait d'ordinaire assez effacée entre ses deux sœurs : la Constituante, bouillonnante d'idées, sonore, retentissante des tonnerres de Mirabeau ; et la Convention, réaliste, même terriblement, une « assemblée de géants » nous disait hier la légende ; mais de ceux-ci mieux vus après la mise au point de l'Histoire, combien restent ? un Danton peut-être et non sans tache; un Lazare Carnot dans l'auréole de nos victoires. C'est plus tard, hors des assemblées et pour les dominer, que surgira le

a) Texte dans l'expl.r du Cl Carnot : nouveaux pasteurs « choisis en vertu de ceux pour qui vous avez le plus de vénération », « supérieurs » à ceux par leur « respect pour les lois ». Parmi les réfractaires excuse ceux qui ont été « asservis à des préjugés d'éducation », accuse les autres, guidés par « l'intérêt personnel » et qui sont ceux qui sont « ennemis de l'État ».
b) Texte dans expl.r du Cl Carnot – Discours 29 août 91 – Affirme son « ardent amour pour la Liberté », son « entier dévouement à la chose publique », son « inébranlable fermeté », son « courage inflexible », déclare qu'il a des

à la Révolution, de Arras, nommé [illegible] à S Omer, car déporté [illegible] en nov. 93

géant de l'époque, Napoléon Bonaparte. Quoiqu'il en soit, pour ce deuxième acte de la Révolution, la Législative, la critique moderne est injustement dédaigneuse ; car c'est en somme pendant cette seule année 1792, que se sont produits les deux événements dominants, déterminées les deux crises essentielles du drame : la chute de la royauté, grièvement blessée après la fuite de Varennes, agonisante un an plus tard le 10 août; et le déclenchement de la guerre nationale. Si bien, pourrait-on dire, que pour ce deuxième acte, ouvert au lendemain de Varennes et clos le jour même de Valmy, l'Argonne est le fond du décor.

Quant à la machinerie du théâtre en quelque sorte, quant aux loges où la plupart des acteurs font leurs visages et repassent les rôles, c'étaient depuis trois ans, et malheureusement de plus en plus, c'étaient les clubs, surtout celui des Jacobins. Dès leur arrivée à Paris, les Carnot ne manquèrent pas d'y aller voir : quels étaient ce soir-là le président et l'ordre du jour, peu importe; toujours est-il que Carnot-Feulint y prit vivement la parole, pour déclarer qu'il n'entendait pas subir de consigne, ni surtout d'exclusive dans sa façon d'être patriote, et que, puisqu'il en était ainsi aux Jacobins, il n'y remettrait plus les pieds. Et de fait on ne les y revit plus, ni son frère, ni lui.

Pas plus qu'ils ne parurent dans ce cénacle, où une femme, certes vertueuse et distinguée, mais jalouse, orgueilleuse, et passionnée, manœuvrait tout un groupe politique, alors le plus important : ces Girondins, romancés par Lamartine, jeunes, beaux, généreux sans doute pour la plupart, mais superficiels et novices, nourris d'une antiquité livresque, orateurs diserts, déplorables hommes d'Etat, à qui l'on voudra, pour leur sincérité et finalement leur martyre, n'être pas trop sévère. Avec eux les Carnot ne se lièrent pas, sauf, et dans le privé seulement, avec deux ou trois (Ducos, Condorcet), non des plus actifs et des plus bruyants. « Militaire, avait dit Lazare Carnot à la tri-

"rompre" avec ces « sociétés turbulentes », sans aucunes relations. (qui?) et avec les ennemis occultes qui « sous l'apparence du patriotisme... cherchent à établir l'anarchie dans le royaume ».

bune, je ne suis d'aucun parti ». Ils furent donc à l'Assemblée ce que nous appellerions des « indépendants », indépendants de gauche, dirions-nous encore, et même souvent d'extrême-gauche, bien que ne frayant pas avec les Marat, Chabot, et autres répugnants personnages; avant tout patriotes ardents dans leurs opinions personnelles et dans leurs votes, c'est sur l'orage menaçant à l'Est qu'ils tenaient les yeux fixés; non d'ailleurs sans quelque mépris pour cette « Plaine », amorphe et marécageuse (on la retrouve dans toutes les assemblées) où les plus nombreux, souvent les plus honnêtes, par étroitesse de vues, et par peur, n'ont rien fait et tout laissé faire.

Au reste, ils parlèrent beaucoup moins qu'ils ne travaillaient. L'aîné, bien qu'intervenant avec autorité dans les questions touchant l'armée, était membre du Comité de l'instruction publique et du Comité diplomatique créés au sein de l'Assemblée Nationale; le plus jeune était l'animateur qualifié et le principal artisan du Comité militaire. Et les travaux, les motions de celui-ci, donc les initiatives et les interventions de Feulint, se rapportent presque exclusivement à la menace, ou à l'intention, de la guerre étrangère.

La guerre, celle dont on s'était flatté, en des phrases, de limiter la portée à nos frontières et qui embrasa l'Europe : il est assez facile après coup, quand on en a connu les entraînements, les déviations, et après vingt-trois ans en 1815 le décevant résultat, gros encore de rancunes et de luttes nationales, il est assez facile de la condamner, politiquement tout au moins, comme a fait Bainville, et de la maudire. Mais alors, elle était forcée, la guerre. Tous la désiraient, sauf, et dans un esprit bien différent, sauf peut-être Louis XVI et Robespierre; tous la voulaient, le Ministre « feuillant » Narbonne comme Madame Roland, Danton comme les princes; Paris, avant même de bondir sous l'insulte de Brunswick, s'enfiévrait, s'enflammait, et

quand elle éclata, cette guerre, ce fut à la joie des révolutionnaires sans doute, à la joie de la Cour, aussi à la joie des émigrés.

La situation pourtant était terrible. L'ancienne armée, rongée dans les garnisons par la politique et l'indiscipline qu'elle favorise, était appauvrie par certaines désertions en masse, désorganisée par l'émigration de quatre mille officiers ; ses équipements, son armement étaient insuffisants, nos places fortes n'étaient pas en état de défense ; et les contingents nouveaux, celui des volontaires de 91, incorporés d'hier, à peine instruits, tout neufs au combat, ne formaient au-devant de l'ennemi qu'une illusoire barrière, presque plus dangereuse qu'utile, comme l'avaient montré, dès avril, les paniques de Mons et de Tournai. Au plus vite il fallait la renforcer, cette barrière, et surtout, et partout, à l'arrière comme à l'avant, suppléer à la pénurie des moyens matériels, sinon, selon la formule de Danton, par l'audace et encore l'audace, du moins par la confiance et la force morale.

C'est à quoi s'est employée avec activité, avec ardeur, dans le domaine des réalisations, surtout dans les vingt semaines qui suivirent la déclaration de guerre, la Commission militaire de l'Assemblée. Les mesures qu'elle a prises, importantes et nombreuses, furent une œuvre méritoire, efficace (la suite l'a montré), et pour beaucoup celle de Carnot-Feulint : si dans le Moniteur du temps (les procès-verbaux du « Logographe »), on relève les interventions personnelles et marquantes de celui-ci, on en trouve trente-cinq. Il est inutile, il serait trop long ici, de les signaler en détail : qu'il suffise d'y jeter un coup d'œil.

Dès janvier 1792[1], il avait établi un « Projet d'organi-

1. Précédemment, entre autres travaux à son actif, on trouve un Projet de décret sur l'état de la gendarmerie nationale (repris et complété en juillet), un Rapport sur les créances arriérées du département de la guerre, etc...

sation d'une armée nationale », dont les principes se retrouvent, presque jusqu'à nos jours, dans nos lois militaires.

On sait que, pour parer au manque, signalé tout à l'heure, d'officiers subalternes, on fit appel aux sergents de l'ancienne armée : bien choisis souvent, puisque nombre d'entre eux, les Hoche, les Marceau, les Bernadotte, sont devenus rapidement d'excellents généraux, des commandants en chef. Le Comité songea aussi à modifier, au point de vue tactique, la constitution des grandes unités combattantes en formant avec les trois armes des « légions », à l'image de celles qu'avait préconisées le maréchal de Saxe, embryons de la Division moderne ; mais elle y renonça devant les objections de Carnot l'aîné, non de principe, mais très justement motivées par l'impossibilité, en l'état actuel, d'improviser pour ainsi dire, dans les corps de troupe et le commandement, une telle réorganisation.

Le 10 mars, lors de la mise en accusation des ministres, c'est Carnot-Feulint, qui, s'opposant à l'abbé Fauchet, avait fait séparer leur cause de celle du Roi ; mais d'autre part la Cour, abusant de la faculté laissée à celui-ci de former sa Garde constitutionnelle, en avait modifié sous main le recrutement et grossi l'effectif ; et C.-M. Carnot, chargé, en mai, d'enquêter à cet égard, dut conclure à sa dissolution et à son remplacement par la Garde nationale : pouvait-on prévoir alors, quand, trois mois plus tard, le 10 août, l'émeute assiégera le Château, l'assassinat du commandant Mandat et la défection de sa troupe, laissant à la seule Garde suisse l'honneur de mourir héroïquement à son poste ?

En mai également (la déclaration de guerre est du 20 avril), Carnot-Feulint avait commencé d'équiper et de mettre en état de défense nos places fortes. Et poussant aussi, activement, la fabrication des armes, il pourra, en juin, faire décréter par l'Assemblée l'armement, aux frontières, des Gardes nationales non encore mobilisées ; on

décrétera même, sur son rapport, celui de tous les citoyens actifs : mais, tandis qu'alors dangereusement on parle encore de piques, il organise, pour l'armée, la réquisition des fusils.

Ainsi pouvait-il, dès juillet, rétablissant déjà la confiance, annoncer à l'Assemblée la formation d'une armée régulière de 250.000 hommes, en dépit des doléances décourageantes du trop vieux maréchal de Lückner, qu'on sut évincer honorablement. On devra plus tard sans doute porter les effectifs à 450.000 hommes, grâce à un deuxième appel de Volontaires, ceux de 92, dont les meilleurs bataillons ne pourront du reste qu'après des mois, après l'amalgame avec la Ligne, faire bonne figure sur le champ de bataille.

D'autre part, en juillet, Carnot-Feulint réorganisait effectivement la Gendarmerie, dont il renforçait l'effectif en y incorporant les anciens Gardes françaises, qui avaient été dissous, mais répartis alors, avec le retour à la solde commune, en mécontents et non sans danger pour la discipline, dans les régiments en garnison.

C'est lui qui, après le 10 août, obtint de l'Assemblée nationale l'envoi de « représentants » aux Armées : grave mesure, qui sans doute, en principe, pour les responsabilités du commandement, avait des dangers, qui donna lieu quelquefois dans la suite, par le choix inconsidéré des personnes, à des abus, des injustices, et des fautes militaires, mais qui aussi, en des armées encore mal confirmées dans leur organisation et la confiance en leur propre valeur, a rendu d'incontestables services. Dès le lendemain du vote, Lazare Carnot était envoyé à l'Armée du Rhin, où son action sans heurt, pleine de sagesse et de mesure, eut, pour la maintenir dans le devoir lors de la suspension du pouvoir royal, une importance capitale ; il en fut de même un peu plus tard à l'Armée des Pyrénées, qu'il sut remettre en force ; et plus tard encore, comme nous verrons, à l'Armée du Nord.

Enfin, en septembre, fut repris et appliqué (il avait été

suspendu par le veto du roi) le décret du ministre Servan, prescrivant l'installation, que Carnot-Feulint fut chargé d'étudier au point de vue technique, d'un camp près de Paris pour 20.000 gardes nationaux envoyés de l'intérieur : 20.000 brigands, disait la Cour ; et sans doute la « Commune de Paris » y puisera plus ou moins pour son armée de l'émeute ; mais ne fallait-il pas aussi, du côté de l'ennemi couvrir la capitale en cas de malheur, et poster à nos arrières des « réserves territoriales » (comme on a fait du reste, certes avec une organisation régulière et plus solidement militaire, et non plus aux portes mêmes de Paris, en 1914) ?

Malheureusement, tandis qu'il était de la sorte activement pourvu à notre protection contre l'envahisseur, la situation à l'intérieur devenait de plus en plus difficile et tendue. Les rigueurs, les exigences de l'Assemblée au nom de cette Constitution, mal conformée, dont ses prédécesseurs, après s'être épuisés à la mettre au jour, lui avaient laissé la charge, se faisaient non seulement plus étroites, mais agressives ; et d'autre part les résistances, sourdes ou déclarées, dans l'entourage du roi, lui-même indécis et changeant, devenaient plus incessantes et plus âpres ; et dans l'énervement de la crise extérieure, avec des meneurs comme Danton, des exaltés comme les Gracques du salon Roland, le conflit s'était exaspéré. Une lueur d'apaisement en juillet ; et il semble que pour sa part Carnot-Feulint l'ait accueillie avec joie, au moins dans cette scène, devenue proverbiale parce qu'elle donna figure de femme nerveuse à un concile de législateurs, la scène du « baiser Lamourette » : il avait non seulement applaudi à la motion de l'évêque de Lyon, mais proposé, un peu théâtralement, d'y associer, convoqués à l'Assemblée, les grands corps de l'Etat. Lueur bien fugitive ; et l'épisode sentimental tourne brusquement à la tragédie : la « Journée du 10 août ». Elle n'est pas de notre sujet, heureusement, sauf pour citer

au dénouement un trait à l'honneur de notre personnage.

Envoyé aux informations à l'Hôtel de Ville par l'Assemblée, il ne put, au fort de l'émeute, traverser le Petit Carrousel, et revint par le Jardin : en même temps que, du Château au Manège, le roi et sa famille venaient trouver un asile au sein de l'Assemblée, alors elle-même envahie par une bande armée, ivre et vociférante. Et voici que dans ce tumulte (c'est Vergniaud qui présidait) on discute règlement, protocole : où faire asseoir le roi, pour que sa présence ne porte pas atteinte (quelle ironie !) à la liberté des délibérations ? Dans cette minute critique, tragique, Carnot-Feulint tranche d'un geste : c'est lui qui fait ouvrir à la famille royale la loge, protégée, du journaliste officiel ; et la fille de Louis XVI le saisissant au bras : « Ah ! Monsieur Carnot, vous êtes notre sauveur ! » ..... Hélas ! cette « journée » était un prélude sinistre ; elle compte parmi les tristes scènes, qui ont, à l'intérieur, ensanglanté la Révolution et l'ont salie.......

..... Mais aussi déjà, dans les camps, à nos armées, l'épopée commençait : devant les bons canons bien servis, ceux dont six ans plus tôt nous avait dotés Gribeauval, devant la belle contenance et l'élan des jeunes de 91, repris en mains, entraînés par Kellermann, le 20 septembre à Valmy, les soldats fameux du grand Frédéric tournaient le dos.

III. SERVICES AUX ARMÉES — WATTIGNIES

Ce même jour, 20 septembre 1792, l'Assemblée législatiue clôturait ses séances : et ce fut la fin de la carrière politique marquante de Claude-Marie Carnot. Car il ne fut pas réélu, comme son frère, à la Convention [a] ; nulle part, non plus d'ailleurs que Lazare Carnot, en Artois comme à Paris, il ne s'était mêlé aux cabales populaires, abaissé

a) Note Cl. Carnot : Feulint fut attaqué à cause de ses relations avec M. de Hollandt, adversaire déclaré des Jacobins d'Arras. Fut dénoncé comme ennemi du peuple, produisit un [illegible] ; et le dixième signé des Girondins qui seront guillotinés [cette non réélection lui sauva, je pense, la vie]

aux intrigues des clubs ; à l'instigation, semble-t-il, des Jacobins de Paris, où il avait été qualifié d'envoyé de l'aristocratie du Pas-de-Calais, sa candidature rencontrait aujourd'hui, dans son arrondissement même de Saint-Omer, une hostilité, que son amitié pour des modérés (comme MM. de Laurétan, du Hollant[1]) avait certainement favorisée parmi les nouveaux électeurs du département, alors d'ailleurs désignés par un suffrage beaucoup plus étendu qu'en 1791. D'autre part, pendant la période électorale, il était retenu loin d'Arras par sa mission d'organisation du « camp de Paris », et informé seulement par hasard de la campagne calomnieuse menée contre lui, notamment par un ambitieux énergumène, Joseph Lebon, le futur proconsul sanglant d'Arras ; c'est en vain qu'il envoya, le 19 septembre, une protestation énergique, appuyée d'une sorte de pièce justificative, rédigée par un grand nombre de ses collègues de la Législative, qui seront réélus[2], et avec une apostille de quelques lignes de la main de Carnot l'aîné[3] : son nom n'en fut pas moins écarté de la liste départementale.

Claude-Marie Carnot est donc rendu tout entier à l'armée. Mais là non plus ses services, du moins effectifs et marquants, ne se prolongeront pas très longtemps, tout au plus une huitaine d'années, et, de ce fait, ne pourront le porter au rang vraiment élevé, glorieux, auquel il est permis de penser qu'à la faveur des guerres napoléoniennes ses talents l'auraient fait atteindre. Sa carrière militaire fut d'abord interrompue pendant trois ans, puis écourtée : parce qu'à l'inverse de tant de ses collègues de législature et de ses compagnons d'armes, devenus les uns

1. L'un ancien maire de Saint-Omer, l'autre son collègue à l'Assemblée.

2. Sur l'original de ce document, que nous avons entre les mains, figurent les signatures autographes d'une vingtaine au moins de personnages notoires (d'ailleurs tous voués à l'échafaud) : Hérault de Séchelles, président de l'Assemblée, Vergniaud, Brissot, Condorcet, Kersaint, etc.

3. Celui-ci se trouvait aussi, au moment des élections, en mission à l'Armée des Pyrénées ; mais il n'en fut pas moins élu (par 677 voix sur 753 ; l'avocat Robespierre en eût 412).

conseillers d'Etat, chambellans, ministres, les autres maréchaux, ducs, pairs de France, il fut de ceux, que sans doute les soleils nouveaux prirent soin de laisser, ou de mettre, à l'ombre, mais aussi qui se refusèrent, — quand le sol de la patrie n'était plus en péril, ne l'oublions pas — à servir de leurs capacités ou de leur épée des maîtres qui ne leur plaisaient pas. Entre la grande fortune des uns et le renoncement des autres, il a choisi : affaire de tempérament, et de convictions.

Dès la fin de 1792, et pendant les trois années suivantes, avant le Directoire, Carnot le jeune fut chargé, surtout en sa qualité d'officier supérieur du Génie, de nombreuses, d'importantes missions dans la zone des armées. Nous relaterons les principales. a)

Après une inspection, prescrite le 23 septembre par le ministre (Servan) dans les places d'Arras et de Saint-Omer, pour y recenser les armes en magasin et en examiner l'état, il est envoyé le 30 octobre à l'Armée de la Moselle, puis à l'Armée du Rhin, non pas comme représentant de la Convention, mais seulement en qualité de commissaire du « Conseil exécutif provisoire », en l'espèce le Ministre de la Guerre, qui était alors Pache, un bureaucrate politicien, et un incapable [1]. Après Valmy, Kellermann (armée de la Moselle), au lieu de donner la chasse aux Prussiens en retraite, s'était borné presque à les escorter ; et Custine (Armée du Rhin), au lieu de leur barrer la route, ne faisait guère que des razzias sur place ; ils sont fortement soupçonnés de timidité et d'inertie ; les instructions du ministre à Carnot (nous en possédons l'original) lui enjoignent de les presser l'un et l'autre de quitter leurs cantonnements

1. Il était d'ailleurs, sous des dehors de bonhommie, un ennemi des deux Carnot ; lui, et surtout son secrétaire général et gendre, Xavier Audouin, qui couvrit de notes injurieuses et grossières les rapports de Carnot-Feulint.

a) Envoyé en mission le 30 oct. 1792. Instructions sont entre les mains du Pt S. du Port, la correspondance aux Archives Guerre B² 10 et 11

sans délai et de se porter en avant. Mais Carnot, qui, sans parti-pris comme sans complaisance, reconnaît l'état des choses, c'est-à-dire l'extrême dénûment des troupes, l'impossibilité d'un ravitaillement en marche, et les lacunes de la Loi qui encouragent les Volontaires à déserter, justifie les deux généraux de leur inaction présente, et[a] avant tout, réclame les mesures propres à les en faire sortir. Il apportait ainsi, sur la condition des armées improvisées, des vérités pénibles mais nécessaires; la Convention pourtant, c'est-à-dire alors le Pouvoir, ne les connut pas, les rapports de Carnot ayant été *étouffés* au Ministère ; et lui-même, subordonné du Ministre, auquel d'ailleurs, à son retour (fin novembre), il avait en outre rendu compte verbalement de sa mission, ne pouvait militairement, vis-à-vis du pouvoir, passer pardessus son chef. Kellermann fut rappelé, remplacé par le hâbleur Beurnonville, et les choses n'en allèrent pas mieux.

Entre autres observations de Carnot dans cette importante mission, il est intéressant d'en relever une, celle-ci d'ordre moral : il dénonce chez les jeunes officiers une maladie, une espèce de fièvre, qui ne laisse pas, même à titre d'excitant, d'être maligne et fâcheuse à beaucoup d'égards ; à toute époque du reste, plus ou moins, elle sévit, voire en temps de paix : c'est la fièvre d'avancement, l' « avancite », pourrait-on dire ; et Carnot, qui pas plus que son frère (on s'en convaincra tout-à-l'heure) n'en était atteint, pouvait en parler objectivement.

Que les rapports de Carnot dans sa mission aient, ou non, déçu et contrarié les vœux du ministre Pache, il ne semble pas que celui-ci lui en ait tenu rigueur personnellement. Car, le 7 décembre, il le charge, au Ministère de la Guerre, « de prendre une connaissance générale de toute l'administration personnelle de ce département ; de recevoir communication de toutes pièces envoyées au chef de cette administration (le citoyen Sponville) avant leur répartition dans les divers bureaux ; ainsi que de tous rapports ou

a) Arch. guerre B² 11. 2 novb (cf Rousset. Volontaires... p. 119 p 99.)

dépêches proposés par ceux-ci à la signature ministérielle ». Fonctions qui furent d'ailleurs fort passagères : car, le 20 décembre, C.-M. Carnot est nommé, avec le grade de chef de bataillon (ou, dans son arme, lieutenant-colonel), au poste spécial et technique de directeur du « Dépôt des fortifications et des plans en relief », cette admirable collection documentaire commencée par Vauban et conservée à l'Hôtel des Invalides.

En avril 1793, les Représentants aux armées du Nord et des Ardennes ayant demandé au Comité de Salut Public (dont Lazare Carnot n'était pas encore) l'envoi de C.-M. Carnot en inspection dans les places du Nord et du Pas-de-Calais, celui-ci reçoit le 6 mai, du ministre de la Guerre (Bouchotte) son ordre de service ; et cette importante mission, comportant des pouvoirs étendus, commencée à Arras, continuée à Dunkerque, ne se terminera qu'en juillet : il y règle, presque à lui seul, toutes les questions de défense, d'approvisionnement en vivres et munitions, d'effectifs, d'inondations, des liaisons par terre, par eau, et par signaux; il en est, dès le 10 juin, officiellement félicité par le ministre de la Guerre, qui décide l'impression et la généralisation pour tous les commandants de places fortes des modèles de questionnaire et d'instructions, qu'il avait établis.

Entre temps, à la fin de mai, il avait été appelé par son frère (alors représentant à l'Armée du Nord) pour diriger avec lui une expédition sur la place de Furnes, occupée par l'ennemi : le 31 mai une colonne française (partie du Camp de Cassel) en fait l'attaque brusquée, et, les représentants en tête avec Carnot-Feulint, l'enlève de vive force. Malheureusement il faudra châtier la honteuse indiscipline des vainqueurs.

Rentré à Paris, C.-M. Carnot est nommé, le 29 août, chef de brigade (c'est-à-dire colonel), et, en cette qualité, directeur du Génie à Saint-Omer, ayant dans son ressort

les places fortes de la région du Nord maritime. En se rendant à son poste, il devra inspecter, en dehors de sa direction, les places de Bapaume, Péronne, et Arras, au sujet desquelles des plaintes étaient parvenues au Ministère.

Mais de nouveau, le 8 octobre, il est appelé par son frère (alors au Comité de Salut Public), et d'urgence (l'ordre, que nous possédons, est écrit à la hâte de la main de Lazare Carnot), au Quartier général de l'Armée du Nord, à Guise, par Péronne. En l'y suivant, nous rencontrons un des faits marquants de la grande Histoire.

De celle-ci, aujourd'hui, on applique trop volontiers dans notre enseignement cette conception systématique, que les vicissitudes de la politique, les conditions économiques ou sociales, en forment à peu près toute la trame ; et en réaction contre « l'Histoire-batailles », comme on l'appelle, les faits militaires ne sont rapportés qu'en bref, on dirait à regret, sans presque appuyer sur aucun. Eh ! sans doute des dates, des « Journées » comme le 14 juillet 89, le 9 thermidor an II, le 18 brumaire an VIII, juillet 1830, février 1848, ont leur importance historique, et quelques-unes leur grandeur. Mais il en est d'autres, et peut-être plus glorieuses, plus décisives pour nos destins à l'époque et dans l'avenir ; journées entre toutes nationales, parce que libératrices de notre sol ; et dont, plus qu'une autre, l'Histoire de France a richement son compte : Poitiers avec Charles Martel, Bouvines avec Philippe-Auguste, Orléans avec Jeanne d'Arc, Denain, Valmy, Wattignies, la Marne... Il nous plaît ici que notre personnage nous mène à l'une d'elles, celle de Wattignies.

Notre barrière du Nord était tombée ; Condé, le Quesnoy, Valenciennes, c'est-à-dire l'Escaut, étaient à l'ennemi ; avec Maubeuge il aurait la Sambre ; le prince de Cobourg, avec 80.000 hommes la franchit le 29 septembre, investit

puissamment Maubeuge, et se couvre d'une armée d'observation de près de 50.000 hommes. Si Maubeuge tombe, — il est déjà bombardé, affamé, — la route de l'Oise est ouverte, celle que préfèrent les invasions germaniques, celle qu'elles prennent encore, quitte, pour passer, à écraser des neutres en se déshonorant. Nous n'avons de ce côté, vers Avesnes et Landrecies, que l'Armée du Nord, une quarantaine de mille hommes, en partie nouvelles recrues, commandée, mais depuis quelques jours seulement, par Jourdan, qui a fait ses preuves de bravouve, non encore celles de commandant en chef. Au Comité de Salut Public, Lazare Carnot voit le suprême danger : avant tout il faut délivrer Maubeuge et chasser Cobourg.

Mais pour ce coup décisif, d'où le salut dépend, les plans, les instructions écrites ne suffisent pas : il faut, auprès du jeune et nouveau général, une impulsion maîtresse, une action personnelle. Quittant sa table et ses cartes, et sans même prévenir les siens, Carnot monte à cheval et court à la frontière : d'abord à Péronne, où il convoque Jourdan, et retrouvera son frère, dont il escompte auprès de lui la présence active et dévouée ; de là, tous les trois au Quartier général de Guise ; et sur l'heure, l'Armée est portée en avant, jusqu'à deux lieues de Maubeuge, au contact de l'ennemi.

Celui-ci occupait une ligne de hauteurs, Saint-Rémy, Dourlers, Wattignies, hérissée de canons, traversée de fossés et de palissades, les routes barrées par d'épais abattis d'arbres : position si forte, que Cobourg, la veille du combat, dit à son Etat-Major « ces républicains sont de bons soldats, mais s'ils arrivent à me chasser d'ici, je me fais républicain moi-même ». Il n'a pas tenu parole.

Le 15 octobre au matin, nous attaquons sur toute la ligne : aux deux ailes, on devra pousser rapidement aussi loin que possible, le centre étant d'abord fixé par une intense canonnade. A la gauche en effet, la division Fro-

mentin enfonçant les tirailleurs autrichiens, abordera bientôt Saint-Rémy ; à la droite aussi on avance, on ouvre le feu sur Wattignies. Le centre à son tour s'ébranle pour l'assaut sur Dourlers : en tête des colonnes d'attaque, à cheval, le général en chef et les deux représentants (Carnot et Duquesnoy) empanachés aux couleurs nationales ; à côté de Jourdan, Carnot-Feulint, dont la monture est bientôt frappée d'une balle. On aborde le village à la baïonnette, mais, arrêté par la mitraille, menacé de flanc par la cavalerie qui débouche, on doit abandonner le terrain conquis ; l'élan n'est pas brisé pour autant, l'assaut recommence : encore sans succès. Et pendant ce temps, à la gauche, Fromentin, qui pour couper court, avait, malgré les instructions, quitté le couvert des bois, est chargé par les escadrons autrichiens, nos recrues se débandent, reculent. « Au secours de la gauche ! » s'écrie Jourdan ; mais Carnot : « c'est ainsi, général, qu'on perd une bataille » : le plan d'attaque en effet ne tenait plus, et la nuit tombait. On bivouaque sur place ; conseil de guerre.

Carnot, pointant du doigt sur la carte le village de Wattignies : « C'est là, dit-il, qu'il faut vaincre. Notre droite a gardé son avance, et elle est la plus rapprochée de Maubeuge ; et, pour que l'effort y soit décisif, on y fera passer, du centre et de la gauche, d'importants renforts ». Jourdan se récrie : « Je ne prends pas la responsabilité d'une pareille manœuvre », et Carnot : « Soit ; je m'en charge, et même de l'exécution » ; puis il précise, il explique, entraînant à son avis tout le conseil, et Jourdan lui-même, qui s'emploiera de plein cœur au succès. Pour cette audacieuse rocade en plein champ de bataille, cette marche de flanc sous le feu de l'ennemi, Carnot comptait sur le brouillard matinal, quotidien en la saison, et sur le caractère connu du général ennemi, qui n'imaginerait pas une improvisation chez son adversaire, pas plus que lui-même n'improviserait la parade.

Le 16 à l'aube en effet la manœuvre s'exécute : tandis qu'à la gauche et au centre une canonnade nourrie et des démonstrations trompent et maintiennent l'ennemi, 7.000 hommes sans coup férir traversent tout le champ de bataille ; et, quand le brouillard se dissipe, le soleil éclaire 24.000 Français massés devant le plateau de Wattignies, d'un accès difficile, entouré de ravins, semé d'organisations défensives. Trois colonnes d'attaque : en tête encore, à la pointe du sabre, les chapeaux à panache tricolore, et toujours Carnot-Feulint à cheval à côté du général en chef. Un premier assaut est brisé par un feu d'enfer ; apercevant, tapi avec son chef, dans un pli de terrain, un bataillon qui s'est dérobé, Feulint y court, ordonne en vain de se relever, et saisissant l'officier au collet de l'habit, le ramène jusque sous la mitraille au pas de son cheval, le bataillon suit et redonne la charge. Défendu pied à pied, derrière clôtures et barricades, par trois régiments, le village de Wattignies est pris, et repris, à la baïonnette : tandis qu'en une attaque générale notre division du centre chasse les grenadiers de Bohème des hauteurs dominantes de Dourlers ; et que Cobourg, comprenant enfin la tactique adverse, fait refluer les forces de sa droite pour tenir tête à la nôtre, mais trop tard : sur toute la ligne disloquée l'ennemi cède, et se retire en désordre sur une position de repli, encore dominante et solide.

Lancée contre elle, dans la plaine, une première brigade est chargée soudain, en fourrageurs, par les cavaliers impériaux, qui débouchent des bois, elle fléchit, et son général ordonne la retraite. Mais Lazare Carnot accourt, les arrête, les rassemble face en avant, et sur place destitue le général[1]. Puis, tandis que, par une manœuvre décisive, Feulint porte rapidement sur le flanc de la cava-

1. Provisoirement d'ailleurs, car, l'ayant sauvé des fureurs rétrospectives et jacobines de son collègue, il lui permit de racheter plus tard avec honneur un instant de défaillance.

lerie autrichienne une batterie de 12 pièces, qui l'arrête et la balaye, Carnot, qui a reformé la colonne d'assaut, saisissant le fusil d'un grenadier blessé, se place en tête, à pied, et l'entraîne à la charge ; Duquesnoy l'appuie avec une autre colonne, et d'un élan la position est enlevée, l'ennemi en fuite sur tout le front.

Sans attendre son reste, Cobourg décampe, fait lever incontinent le siège de Maubeuge, et, dans la nuit même repasse la Sambre avec son armée, appauvrie de 15.000 hommes.

Telle est, en raccourci, la bataille de Wattignies, « la plus belle des guerres de la Révolution, et gagnée par Carnot » : paroles textuelles, un jour, au Conseil d'Etat, de l'empereur Napoléon, qui s'y connaissait. Le 17 octobre, notre armée entrait dans Maubeuge, le sol français était délivré. Sans désemparer, d'une traite, Lazare Carnot revient alors à Paris, à sa table de travail, et, comme s'il ne l'avait pas quittée, sans un mot sur soi-même, il écrit au général commandant l'Armée du Nord pour le féliciter de sa victoire. Vint ensuite, pour figurer au Moniteur, le bulletin du Quartier général, avec l'éloge de nos troupes, sans détails ; une citation cependant, pour un brave (y est-il dit), le colonel Carnot-Feulint[1].

Celui-ci, après sa mission temporaire à l'Armée de Jourdan, a repris son poste d'ingénieur militaire, chargé de l'organisation défensive de nos places du Nord ; et il doit s'y consacrer d'autant plus activement, que de ce côté la ligne de défense se poursuit dans les territoires conquis, et que notre frontière en Flandre maritime va, par Boulogne, Bergues, Ambleteuse, Ostende, Anvers, s'étendre

1. Non seulement, en ces journées, C.-M. Carnot fut actif et bon combattant ; mais à Guise, au Quartier général, c'est lui qui rédigea en partie, sous l'inspiration de son frère, les ordres de mouvement. Aussi Jourdan écrivait-il : il est de la plus haute importance de conserver « ce brave homme » à l'Armée du Nord. Cf C.C.

jusqu'en Hollande. Ainsi, à l'intérieur, les places de Menin, Ypres, Courtray sont, d'urgence, inspectées, organisées par lui ; il en est de même, sur la côte, de Boulogne et Bergues ; à Ostende, il est un moment question d'en combler le port ; tandis qu'il reçoit mission d'étudier, de concert avec les ingénieurs de la Marine, les possibilités techniques, et même les conditions financières, du rétablissement et de l'ouverture au commerce, voire à la Marine de guerre, de l'ancien port d'Ambleteuse.

IV. PENDANT LE « PREMIER » DIRECTOIRE. LE 18 FRUCTIDOR

A la formation du Directoire, Lazare Carnot avait été, après la dérobade de Sieyès, élu (par les Conseils) l'un des *cinq*. Claude-Marie Carnot fut alors rappelé à Paris, où il poursuivit ses travaux techniques au Comité des fortifications. (Il en était membre depuis sa fondation en octobre 1791, assistant déjà par intervalles à ses séances). C'est alors (an V), qu'il écrit, et fait sanctionner par la « gravure » officielle, deux Mémoires originaux (dont nous avons les manuscrits) : l'un sur les « Revêtements en décharge », système de construction qui s'étendit alors à toutes les réorganisations de places fortifiées (à commencer, l'année suivante, par Alexandrie et Mantoue) ; l'autre sur des « Batteries de rempart blindées », qui furent mises en expérience à Saint-Omer. Il avait ses entrées au Directoire et même logeait, avec son ménage, au Petit Luxembourg, auprès de son frère, dont il sera le confident et parfois l'officieux auxiliaire.

Le 5 prairial an V (juin 1796), il fut nommé général de brigade, par le ministre (Petiet), en des conditions d'ailleurs normales quant à l'ancienneté relative dans son arme, en dehors de toute démarche latérale, et même à l'insu de son frère, qui précédemment (au Comité de Salut

public) avait écarté, comme prématurée, une proposition en sa faveur. Lui-même, Lazare Carnot, qui organisait alors quatorze armées, créait des généraux en chef, n'était-il pas passé chef de bataillon à l'ancienneté, « à son tour de bête », comme on dit ? Et il le resta, hors cadres, jusqu'en 1814, et même dans le temps que, Ministre de la Guerre, il organisait encore pour le Premier Consul l'armée de Marengo. Non : ces Carnot n'étaient pas des intrigants, comme avait dit la « feuille de chou » d'Arras ; ils n'avaient pas « l'avancite ».

Le passage de Carnot-Feulint dans les coulisses, pour ainsi dire, du premier Directoire, nous est une occasion, nous apporte une raison de plus de faire justice d'une erreur fort accréditée et qui se réédite encore. Ce n'est nullement à Barras, que Bonarparte doit l'essor définitif de sa gloire et de sa fortune ; ce n'est pas Barras, — comme il s'en est vanté, d'ailleurs à ses intimes et seulement après coup, après nos prodigieuses victoires, — qui fit nommer, en remplacement de l'incapable Schérer, Bonaparte au commandement de l'Armée d'Italie : c'est Carnot ; et malgré Barras et Rewbel, ce dernier, compatriote de Schérer. Tous les deux voulaient maintenir celui-ci ; et dans la conférence où l'on en discuta, à laquelle, comme souvent en pareilles questions, assistait Carnot-Feulint, Carnot tint bon, imposa son autorité en la matière. Disons même que ce fut cette fois contre l'avis de son frère, qui objectait les ambitions personnelles du général de Vendémiaire, et le danger de les favoriser ; peut-être Bonaparte, informé, lui en garda-t-il une dent, dont cinq ans plus tard il éprouvera la persistance. Pour Lazare Carnot, dont si heureusement déjà Hoche avait été la créature, le sort de nos armées, le génie de la guerre primaient tout : ce génie dont il avait vu déjà le signe au front du commandant de l'artillerie de l'Armée des Alpes, et maintenant du jeune général de l'Armée de l'Intérieur, que souvent il appelait à lui pour

l'aider précisément dans l'organisation de l'Armée d'Italie. Non seulement il lui en confia le commandement, malgré les résistances que nous avons dites, mais il s'attacha (comme en témoigne une correspondance alors presque amicale avec lui), pendant cette superbe campagne de 1796, à lui laisser les coudées franches ; et, Carnot parti, c'est-à-dire après le 18 Frudictor, de la part des gouvernants, il n'en fut plus de même.

Le 18 Fructidor : encore une scène marquante de notre Histoire ! et dont combien d'historiens ont mal connu la trame, ignoré les dessous, méconnu même le caractère et la portée ! Aussi voudrions-nous, à la clarté du témoignage et des souvenirs des deux Carnot, et comme tout-à-l'heure à la journée de Wattignies, suivre notre personnage à la nuit dramatique du 18 Fructidor.

D'abord, ce fut le premier en date de nos « Coups d'Etat » : à distinguer des poussées insurrectionnelles (août 92, 1830, 1848...), spontanées ou même machinées du dehors par un parti. Qu'il réponde ou non à un vœu plus ou moins général (la question n'est pas là), qu'il se fasse ensuite, ou non, plus ou moins librement plébisciter, le véritable Coup d'Etat, c'est, avec appel à la force militaire nationale, c'est-à-dire l'armée, l'acte violent, *au sein même* du pouvoir légal, pour le mutiler ou le renverser, d'un homme, ou de quelques hommes, qui avaient reçu précisément mission de le défendre. Ainsi, en quelque sorte, révolutions de palais, comme celles des sérails ou des anciennes cours moscovites ; aussi sanglantes souvent, aussi dangereuses en ouvrant la voie aux hommes d'aventure, en tout cas aux coups de force du même genre : heureusement ou non pour le pays, qu'on fait on le déplore ou qu'on y applaudisse (encore une fois la question n'est pas là), après le 18 Fructidor, ce sera le 18 Brumaire, et cinquante ans plus tard sa réplique.

Surtout, à l'époque, le 18 Fructidor marque une coupure nette dans ce gouvernement du Directoire, qu'on a coutume d'englober tout entier, du commencement à la fin, dans la réprobation et le mépris. Si, dans ses trois dernières années (de 1797 à 1800), pusillanime et persécuteur, à la fois impuissant et brutal, ce gouvernement a conduit en effet à la ruine nos succès au dehors, porté au comble, à l'intérieur, la gabegie et l'immoralité, finissant, dans l'odieux et le ridicule, par tomber d'un coup de plat de sabre : il n'en est pas moins vrai, et il est juste de reconnaître que d'abord et pendant vingt mois, — succédant à un pouvoir « de salut public », dictature mêlée de gloires et d'horreurs, — ce gouvernement de l'an IV, en dépit de son infirmité native, malgré de formidables difficultés dans les finances et dans la guerre, à travers les passions, les rancunes, et les menées des partis, dans la veulerie ou le dévergondage de l'esprit public, a été, pendant ces vingt premiers mois, un essai caractérisé de pouvoir légal et régulier. C'était la pensée, et déjà ce fut, en quelque mesure, l'œuvre de Carnot, qui s'appliquait à tempérer les lois de persécution contre les émigrés et les prêtres, qui coupait court, en Babeuf, à la poussée de communisme, qui pacifia la Vendée avec Hoche, rétablit nos affaires en Allemagne avec Moreau, lança par delà les Alpes la foudre de Bonaparte, et qui cependant, plus que les autres, malgré les autres, en traitant avec le roi de Sardaigne, avec Naples, en soutenant Bonaparte à Leoben, travaillait, lui l'homme de la guerre, à la paix finale. Et peut-être cet essai, cet effort pour l'ordre et l'apaisement, eussent-ils à la longue réussi, si ce n'eût été, dans ce pouvoir exécutif à cinq têtes, l'antipathie foncière, l'incompatibilité presque des personnes.

D'un côté, Barras, le vicomte Paul de Barras, un renégat, jacobin par sadisme et par ambition, naguère à Toulon proconsul sanglant, roué, matamore, et profiteur cynique ;

et son acolyte Rewbel, jacobin sectaire, passant pour habile, mais naguère en Hollande concussionnaire, cupide pour lui et sa clientèle, insupportable d'ailleurs de morgue et de grossière rudesse. De l'autre côté, Carnot, l'intégrité, la moralité mêmes, travailleur acharné, tolérant et bon sous des dehors impérieux et sévères, ne cherchant, en des vues très hautes, que l'intérêt public ; et, d'une honnêteté rigoureuse aussi, travailleur aussi, son compagnon d'armes Le Tourneur, remplacé peu avant Fructidor par Barthélemy, le négociateur de Bâle, d'ailleurs assez insignifiant et surtout timide, mais parfaitement honnête. Et quel contraste, au Petit Luxembourg, entre l'intérieur de Carnot, simple, familial, [a] et digne, et les luxueux salons d'à-côté, où, presque jour et nuit, évoluait la cour de Barras : un quarteron de sans-culottes crapuleux, de temps en temps pour la montre et l'entretien d'une basse popularité ; les favorites, simultanées ou successives, Lange, la belle Tallien, hier Notre-Dame de Thermidor et demain princesse de Chimay ; l'ancien évêque d'Autun, retour d'Amérique, fortune faite, et qui se glisse en eau trouble pour la parfaire, ...en vérité, une compagnie des plus mêlées !

Entre les deux clans, ne comptant guère par lui-même, mais nécessaire pour créer une majorité, et pouvoir, le cas échéant, décider quelque mauvais coup, un assez pauvre personnage, La Reveillère-Lepeaux, féru d'histoire naturelle, peu travailleur, inapte aux affaires, du moins honnête et de vie simple, d'une moralité parfaite, ce qui devait le rapprocher de Carnot. Malheureusement, il était atteint à l'état aigu d'une de ces phobies qui obnubilent le jugement, l'anticléricalisme : non seulement il détestait les anciennes croyances, mais les voulait exterminer au profit de cette « église », assez vague et bizarre, les théophilantropes, dont il était lui-même le père et le pontife. Ainsi, tandis que Carnot (qui, nullement dévot, avait cepen-

a) Noter chez Carnot : pdt qq mois vivent ensemble ménage Lazare, ménage Feulint, ménage Collignon, chacun ayant 1 enfant.

dant la faiblesse, — ou le tact, — de faire servir du maigre à ses invités le vendredi), s'efforçait, d'accord avec Bonaparte, d'arrêter maintenant les conquêtes italiennes, et de ne pas les étendre à Rome, La Réveillère, lui, voulait qu'on en chassât, *manu militari*, son ennemi personnel, son concurrent, le pape des catholiques.

Et voici, sous toutes réserves quant à son interprétation, un de ces petits faits impondérables, qui font parfois pencher la balance dans les vicissitudes de l'histoire. La Réveillère occupait, au premier, un appartement donnant sur le jardin, au-dessus de celui de Carnot; le tout jeune enfant de celui-ci (le futur créateur de la Thermodynamique), et celui de son frère avaient de bonnes nourrices bourguignonnes, qui les berçaient dans le jardin au chant de vieux Noëls du pays, sans doute sur des airs de cantique; les entendant de sa fenêtre, le pauvre La Réveillère était horripilé : c'en était trop, on lui chantait la messe; n'y tenant plus, il se livre à Barras.

Dès lors, à trois, le mauvais coup pouvait être décidé, exécuté. Il s'agissait pour les deux initiateurs et complices de se débarrasser des gêneurs, d'en purger, par une bonne saignée, à la fois les Conseils, contrôleurs politiques et financiers, où les élections partielles venaient d'amener un groupe franchement antisectaire et libéral, et le Directoire lui-même en la personne de Carnot, avec Barthélemy pardessus le marché. Qu'alors Barras ait vu plus loin, au moins vaguement, ce n'est, pour un aventurier d'aussi médiocre envergure, guère admissible; un propos pourtant, entendu par Feulint, donne à rêver : il y avait eu déjeûner chez l'ex-vicomte, le café servi au jardin ; mis en belle humeur, — bonne chère, beau soleil, toilettes légères, — un des convives lança cette phrase à la belle Theresia (Madame Tallien) : « excellente situation que celle de Directeur! »; et, soupirant, l'autre à brûle-pourpoint : « Oui, si elle devait durer, et n'était pas partagée ». On en peut penser ce qu'on voudra.

L'affaire était préparée. Il fallait, pour faire marcher l'Armée, un général d'un certain prestige, et à poigne : l'ancien allié de Vendémiaire, Bonaparte, pressenti par sous-entendus, voyant bien que la poire n'était pas mûre, et ne se souciant pas de la cueillir au profit d'un Barras, avait envoyé le futur duc de Castiglione, Augereau, brave soldat, mais, comme il disait, « sans lumières », colosse décoratif, fanfaron, facilement excitable, un excellent homme de mains (il l'a bien montré, opérant lui-même, à la Salle des Conseils). D'autre part, pour endoctriner le troisième larron, le comparse, et surtout vis-à-vis du peuple de Paris, sinon pour l'entraîner avec soi, du moins pour lui faire endosser le fait accompli, quelle raison d'Etat, ou quel prétexte? C'est bien simple, et le procédé sert encore : on agitera (déjà on avait commencé à propos des divagations fort inoffensives du club de Clichy) l'épouvantail de la réaction, du complot. Un complot royaliste, de la part des libéraux des Conseils, et au Directoire pour Carnot : quelle absurdité ! mais en pareilles conjonctures, on sait que la vérité n'a rien à voir, ni même la vraisemblance.

A Paris déjà l'orage était dans l'air, on s'attendait, sans savoir, à quelque drame politique. Carnot, ainsi que Barthélemy, recevait des avertissements anonymes, et même un ancien condisciple bourguignon (Oudot, croyons-nous), membre du Conseil des Cinq Cents, d'ailleurs d'opinions opposées aux siennes, mais homme d'honneur, l'avait assez nettement prévenu. Mais, répugnant à user vis-à-vis de ses ennemis, par une contre offensive, des mêmes procédés de conspirateur, il attendait l'événement avec calme, s'étant décidé toutefois, sur le conseil de Feulint, à éloigner du Luxembourg, et même de Paris, sa femme et sa belle-sœur[a]. Le 17 encore, à dîner, il recevait une lettre, précisant l'attentat pour le lendemain; il la mit dans sa poche,

a) Mde Cl Carnot : on éloigne sa femme et ses fils, mais ses deux belles-sœurs, Feulint à Collioure, restent au Pt Luxembourg avec leurs enfants.

et s'en alla faire un tour en voiture avec son frère, qui lui conseilla de ne pas passer la nuit au Luxembourg : il s'y refusa, la Garde des Conseils suffisant, disait-il (on verra le lendemain, et on reverra le 18 Brumaire, ce qu'elle valait cette garde), contre quelque tentative d'assassinat. Pourtant, dans l'hypothèse aussi d'un enlèvement, les deux frères allèrent, en rentrant, essayer à la grille du petit jardin le long du parc, une clef qu'ils avaient fait faire, et qu'ils déposèrent dans le tiroir de quelque meuble ; un piquet de la Garde est placé dans la cour ; Carnot, veillé par son frère et son secrétaire, se met comme d'ordinaire au travail jusqu'à une heure du matin ; puis va se coucher tout habillé dans une pièce voisine, que Feulint ferme à clef.

Une heure après environ, arrive un des adjudants-majors de la Garde, Oëhlert, venant dire (sincèrement d'ailleurs, semble-t-il), qu'il n'y avait pas à s'inquiéter d'un rassemblement, sous les fenêtres de Barras, d'officiers en demi-solde, armés, venus pour protéger le palais contre quelque attaque nocturne : ainsi que Barras l'en avait assuré lui-même, en l'invitant à entrer avec eux chez lui pour sabler quelques bouteilles de Champagne. Retour à trois heures, et cette fois avec une escouade de grenadiers, du même Oëhlert, qui, ayant placé des factionnaires aux portes, exhibe un mandat d'arrêt, signé La Réveillère[1], qu'il venait de recevoir. « Vous n'attendez pas que je vous livre mon frère, cherchez-le », répond Feulint, qui, ses pistolets en poche, fait signe au secrétaire de le promener dans l'appartement. Sitôt qu'ils ont le dos tourné, il se précipite dans la chambre à côté, éveille Lazare, et tous les deux, par un escalier de service, descendent au jardin, jusqu'à la grille, ...malheur ! ils en ont oublié la clef ; d'un saut, sans bruit, Feulint remonte la chercher, puis éteint les

1. Alors, à son tour, président du Directoire. Nte Ct Carnot : ce mandat figure aux Archives dép[les] de la Mayenne, signé du g[al] Chérin envoyé pour cet office par Hoche. Chérin avait été nommé au cdt de la garde du Directoire par La Revellière. Il y a un autre mandat, signé Lagarde, vu par le Ct Carnot.

lumières, tandis que son frère se dissimule sous les arbres; enfin la grille est ouverte, et, tandis qu'on entend un coup de canon, signal de l'attentat aux Conseils comme au Directoire, Feulint éclate de rire, songeant à la tête que vont faire les nouveaux triumvirs en constatant l'évasion, celle-ci réussie d'ailleurs en dépit des sicaires apostés au travers du parc. Derrière la porte fermée, qu'on dut enfoncer à la hache, on trouvait « le lit encore chaud » ; et Barras furieux lançait, la brisant en éclats, un bel encrier de porcelaine dans la glace de son salon.

Traqué par la police à Paris et dans les environs, Carnot s'était réfugié dans une maison sûre, où il resta huit jours couchant tout habillé, tandis que son frère, pour dépister les recherches, avait pris un autre gîte. Le 26, il accepta l'asile offert (dans une soupente avec un bon lit) par la citoyenne Oudot [a]; et, après deux semaines, Feulint lui ayant procuré un passeport vraisemblable, avec une vaste perruque pour se grimer, ainsi qu'une chaise de poste et, jusqu'à la frontière, un compagnon sûr, [b] dont il passera pour le domestique, il gagna Genève, puis Berne, puis Augsbourg, hors de portée des espions. Espionné lui-même, et sous le coup d'un mandat d'arrêt, Feulint, dès le jour même, avait été, par décret non motivé, purement et simplement destitué de ses fonctions militaires, et cassé de son grade. Du moins tous les deux avaient échappé à la guillotine sèche : la déportation à Cayenne, dont on escomptait le climat mortel, de 53 députés, avec le malheureux Barthélemy, traînés, en cage pour la plupart, à Rochefort; la déportation aussi de 450 citoyens ; la reprise des mesures de terreur contre les émigrés et les prêtres; l'invalidation immédiate de 154 députés, jugés suspects... C'est ce qu'hier encore un historien appelait, un peu légèrement, une opération de police : au vrai, un bel échantillon de Coup d'Etat.

De notre personnage, et de son rôle, d'ailleurs seule-

a) Note Cl. Carnot : fille de M. Perrot, secr. de l'Académie de Dijon.
b) Note Cl Carnot : compagnons auraient été Boucher de Morlaincourt et Jacquot d'Andelarre.

ment familial, Lazare Carnot a écrit lui-même : « Mon frère, infatigable dans sa surveillance et fécond en expédients, a tout prévu, pourvu à tout ; sa conduite est un chef-d'œuvre de sagacité et de courage ». Et sans doute cette conduite, ce dévouement fraternel, ne mérite pas une couronne. Il n'en reste pas moins qu'alors Claude-Marie Carnot a contribué pour beaucoup, personnellement, à sauver, et conserver au pays, un homme qui devait encore le servir et l'honorer : celui qui, en 1814, à la première invasion, vint offrir à l'Empereur, après douze ans d'oubli, son bras sexagénaire et son épée, et fut le glorieux défenseur d'Anvers ; — qui, aux Cent Jours, revenant encore, malgré les déceptions et tant d'écarts, à l'enfant prodigue de la Révolution, l'aida de son nom, de ses services à l'intérieur, et de conseils, qui ne furent pas écoutés ; — qui, après Waterloo et le désastre, quand l'Empereur était encore abandonné par ses maréchaux, que ses anciens dignitaires, un prince de Bénévent, un duc d'Otrante, achevaient de le pousser à l'abîme, tenta, pour le salut de Paris et pour l'honneur, confiant encore dans un génie qui ne croyait plus à son étoile, tenta seul de ranimer le feu dans l'âme désespérée du grand victorieux ; — qui, seul aussi, dans une scène finale que d'hier seulement nous connaissons, quand l'homme était même par les siens froidement rejeté, s'est attendri sur son infortune et son destin.

V. RETOUR AU SERVICE (1800-1802). — 1815. — LA RETRAITE.

Son frère en sûreté, Carnot-Feulint avait pu quitter Paris, et se retirer, avec sa femme et sa belle-sœur, au pays natal, dans la maison de Nolay, où le père Claude, que les persécuteurs n'avaient pas manqué de tourmenter de loin par de fausses nouvelles, avait tremblé pour la vie de son fils Lazare. Il ne devait plus le revoir : ébranlé

a) Mot de Carnot : le gl. Désaffaux, qui commandait alors à Dijon, fit tout son possible pour sauver Claud. Carnot & lui apprendre la retraite.

par la récente secousse, le vieillard succombait en quelques jours le 18 novembre 1797, loin du proscrit, entouré du moins par ses autres enfants. Puis Feulint va s'installer, auprès de son frère l'avocat, à Chalon-sur-Saône ; il y écrit une intéressante « Histoire du Directoire constitutionnel », c'est-à-dire jusqu'au 18 Fructidor : mais l'impression en fut empêchée, et l'ouvrage ne parut qu'en l'an VIII. Il importe de noter ici, que dès l'année 1797 il fut, pour la première fois, attaqué de la goutte, dont chaque année depuis et pendant encore douze ans, les accès, plus ou moins longs et violents, ont, jusqu'en 1810, altéré sa santé.

Trois ans après le Coup d'Etat jacobin de Fructidor, le coup de balai du 18 Brumaire. L'homme du redressement national, le Premier Consul, rappelle alors aussitôt le proscrit Lazare Carnot, dont il fait, en remplacement de Berthier, son Ministre de la Guerre, lui confiant en particulier l'organisation de cette « Armée de réserve », qu'il fait secrètement mettre sur pied pour notre rétablissement au-delà des Alpes par la foudroyante campagne de Marengo. En même temps est annulé le décret « de persécution », qui avait frappé Carnot-Feulint; et celui-ci, réintégré dans son grade de général, est d'abord (en ventôse) envoyé précisément à l'Armée de réserve comme adjoint au Commandant supérieur du Génie; mais en un pareil poste, surtout comme général, il n'était guère qu'une cinquième roue ; et, sur la demande du ministre, avec l'autorisation expresse du Premier Consul, il fut bientôt (en floréal) rappelé à Paris au Comité, comme tous les autres inspecteurs généraux du Génie.

A la fin de 1801, Lazare Carnot, qui d'ailleurs avait, et ne s'en était pas caché, réprouvé pour sa part l'établissement du Consulat à vie, et qui dans son ministère avait eu avec Bonaparte plus d'un froissement, en désaccord

du reste avec le Conseil d'Etat (travaillé, semble-t-il, par Lacuée qui lui succédera) quant à l'organisation administrative de son département, donna sa démission de ministre ; elle fut acceptée, sans humeur au moins apparemment, et il se retira (toujours chef de bataillon hors cadres) à Saint-Omer, pour y poursuivre en philosophe, jusqu'à son élection plus tard au Tribunat, ses travaux scientifiques. C'est peu après, en 1802, que fut décidée, peut-être à l'instigation de Joséphine hantée par ses souvenirs de créole, la malheureuse expédition de Saint-Domingue, dont Bonaparte donna le commandement à son beau-frère, le général Leclerc, mari de la belle Pauline (qui après son veuvage devint princesse Borghese).

Celui-ci, voulant doter d'un commandant supérieur du Génie le corps expéditionnaire, fit désigner par le Ministre, avec ordre de se rendre à Brest, Carnot-Feulint ; souffrant alors, avec une violence particulière, de sa goutte, compliquée d'asthme, Feulint dut décliner le choix, à la fois auprès du Ministre, et auprès de Leclerc (auquel il écrivit directement), avec le regret de se trouver dans l'impossibilité absolue, certifiée par la Faculté, de partir aux Colonies et d'y faire utilement campagne ; et il n'en fut que cela, Leclerc alors s'adressant ailleurs. Mais, six mois plus tard, voici qu'arrive de Saint-Domingue, et paraît au Moniteur, une note rageuse, injurieuse, du général Leclerc, vitupérant contre le manque d'un commandement supérieur du Génie, contre les officiers de cette arme en général, contre les refus successifs de plusieurs d'entre eux, à commencer par Carnot-Feulint, qu'il semble en rendre responsable. Justement indigné, celui-ci proteste en une note remettant les choses au point, et qu'il demande, pour la rendre publique, à insérer aussi au Moniteur : renvoyé par les bureaux à l'agrément du Premier Consul, il lui écrit à lui-même.[a] Mais, — fut-ce le mouvement d'une ancienne rancune, ou le fait seulement d'une autorité dédaigneuse,

a) La note de gl. Carnot (Cl. M.) fut imprimée, datée du 25 ventôse an X (16 mars 1802). N'rapporte qu'il fut nommé pour S.-Domingue le 15 brum. an X (6 nov. 1801), qu'il apprend le lendemain que sa santé l'empêcherait de servir aux Colonies. Qu'il fut rayé dans l'infanterie le 16 frim. an X (7 déc. 1801).

— Bonaparte ne répondit même pas, laissant tomber dans le vide la note et la prostestation de Feulint. C'était une sorte d'affront, que ce dernier ne pouvait supporter : sur l'heure il donna sa démission (7 germinal an X).

Dès lors, pendant tout l'Empire jusqu'en 1814, ayant volontairement brisé sa carrière militaire, écarté, sous l'actuel régime, des mandats législatifs, notre personnage n'a pas d'histoire. Pouvons-nous assimiler son sort, suivant l'adage, à celui des peuples heureux? Toujours est-il qu'il vécut alors simplement, en famille, occupé surtout d'élever, et de bien élever, ses trois enfants : deux filles, Adélaïde et Fély, nées à Saint-Omer en 1791 et 1792, et un fils, Hector, né à Paris en 1797.

Lorsqu'en 1814, Lazare Carnot vint se mettre au service de l'Empereur, Claude-Marie fut, pour la deuxième fois, réintégré dans l'armée avec son grade et dans ses fonctions techniques au Comité du Génie.

Aux Cent Jours, tandis que l'aîné était appelé par l'Empereur au Ministère de l'Intérieur, Carnot-Feulint, élu par le département de la Côte-d'Or membre de la Chambre des représentants, en fut, jusqu'à sa dissolution le 5 juillet, l'un des secrétaires. Le 23 juin, cinq jours après Waterloo, tandis que Lazare, entrant dans la « Commission provisoire de gouvernement » quittait le ministère de l'Intérieur, Claude-Marie en reçut le portefeuille... pour quinze jours. C'est dire qu'il ne put y marquer son passage : toutefois, à la demande du Commandant supérieur des Gardes Nationales, le Maréchal Masséna, qui redoutait en province une insurrection des gardes nationaux au changement de cocarde, ce qui risquait, après la conclusion de l'armistice, d'amener des représailles sur Paris, Feulint préparait à la hâte une circulaire aux préfets pour le maintien de l'ordre, quand, la Commission de gouvernement étant dissoute, il dut quitter son poste éphémère.

Dès le retour de Gand, le clan des exaltés avait pour-

LE GÉNÉRAL
CARNOT DE FEULINT

(Miniature de 1815)

suivi Lazare Carnot de ses calomnies et de ses fureurs, auxquelles malheureusement furent complaisantes les rancunes particulières[1] de Louis XVIII à son égard : il fut inscrit sur la table de proscription du 24 juillet. Bien plus; il ne laissa pas de rester, probablement par les menées de Fouché, (une de ses *bêtes noires* comme jadis Robespierre), sous la menace d'un coup plus expéditif encore, et qui, dans certaines villes du Midi, avait réussi pour d'autres : l'assassinat anonyme et comme fortuit, à la faveur d'une émeute provoquée. Comme dix-huit ans plus tôt, son frère Claude-Marie s'employa à le sauver. C'est lui d'abord qui par ses démarches, et non sans difficultés, mais grâce aux offices bienveillants du comte Capo d'Istria, lui fit obtenir un passeport pour Varsovie, l'asile que spontanément lui avait offert l'empereur Alexandre. Les agents du clan des exaltés n'y trouvaient pas leur compte; et, le passeport ayant été déjà délivré par l'ambassade russe, le 6 octobre la police venait signifier à Carnot (retiré dans sa campagne de Presles aux environs de Paris) l'ordre de partir sans délai, et de se diriger... sur Blois. On ne donna pas dans le piège : le lendemain, ostensiblement deux voitures partaient de Presles, l'une avec Carnot se dirigeant sur Blois apparemment, l'autre ramenant censément à Paris son frère, venu pour les adieux; en route la première bifurque, et file rapidement sur la frontière belge, qu'elle gagne sans accidents par Maubeuge, au pied du plateau de Wattignies : la dernière terre française qu'ait vue avant son exil, avant sa mort, le vainqueur du 16 octobre 1793.

Quelques semaines plus tard, le 1er janvier 1816, d'ailleurs par mesure générale et pour ancienneté de services, et même, honorairement (en 1817) avec le grade de Lieutenant-Général, Claude-Marie Carnot, redevenu M. le Général

1. Datant d'un « Mémoire au Roi », pourtant parfaitement respectueux dans la forme, que Carnot, pendant la première Restauration, lui avait fait parvenir, et qui d'ailleurs ne fut publié que *sous le manteau*.

Carnot de Feulint dans les papiers officiels du Ministère de la guerre et ceux de la Maison du Roi (O bon Dupin de l'an II, qu'eût dit votre grande âme.....), était mis à la retraite[1]. Sa pension fut liquidée à 4.000 francs; l'exilé de Varsovie, puis de Magdebourg, lui, n'en avait aucune ; ayant cédé à ses frères tout ce qu'il possédait en Bourgogne, il devait, sur un revenu personnel de 6.000 francs, vivre difficilement là-bas, sans laisser d'y tenir le rang imposé par sa renommée à l'étranger. Décidément ces Carnot, qui n'étaient pas des intrigants, qui n'avaient pas l'avancite, n'avaient rien appris non plus, dans leur passage aux grandes fonctions publiques, d'un art que, plus ou moins, tant d'autres y cultivent, celui de faire fortune.

Ce fut cette fois, pour le Général C.-M. Carnot, le retour définitif à la vie privée, d'abord à Paris. Ses trois enfants étaient établis déjà : son fils, entré à Saint-Cyr en 1814, en était sorti lieutenant d'artillerie, en garnison à Strasbourg; ses deux filles avaient épousé en 1815 : l'une, à Dijon, M. Opinel, officier d'artillerie, d'une très vieille famille de la Maurienne (les Opinelli), l'autre un parent de la famille, M. Bertrand, qui habitait alors Lisbonne, et vint s'installer à Dijon.

A partir de 1818, Feulint ira chaque année passer six mois dans sa petite propriété, Sampigny (tout près de Nolay), qu'il avait achetée en 1812. Puis tout au début de 1824, vieillissant, il se décida à quitter Paris, et à venir avec sa femme s'installer, à portée immédiate de Sampigny, dans la calme petite ville du pays natal, à Autun : où l'appelaient des amis, comme l'un des anciens maires de la ville, M. Laureau, ou des parents comme l'avocat Bernard Renault, comme Mme Delagrange, née de Senneville à Aire en Artois, et dont les Dupont avaient autrefois arrangé

1. Il avait, ainsi que son frère, reçu en 1814 la Légion d'Honneur; il reçut en 1815, par ancienneté de services, la Croix de St-Louis, que son frère, pour ancienneté de services aussi, avait eue en 1792.

le mariage en Bourgogne. A Autun, le Général Carnot avait loué pour neuf ans aux enfants de M. de Monard (qui l'avaient héritée de la famille Valtat, venant de s'éteindre) une maison, le 21 de la Grande rue Chauchien : neuf pièces, deux étages, quatre fenêtres au rez-de-chaussée et cinq avec balcon au premier.

Son fils Hector, officier distingué, qui fit en Espagne la campagne de 1823 et devint capitaine, épousa en 1829 Mlle Vernaut de Montcenis, et quitta le service après la mort de son père : sa fille épousa par la suite M. François Delagrange, un Autunois, qui a laissé dans notre ville d'excellents souvenirs. Le ménage Bertrand, dont l'unique enfant mourut en 1828, était venu s'intaller près des parents à Autun, où M. Bertrand mourut en 1835, et où sa femme est morte très âgée, il y a une soixantaine d'années.

La fille aînée, Madame Opinel, avait eu deux filles, qui épousèrent, l'une le baron Sautereau du Part[1], officier des haras, fils du général d'artillerie, l'autre le capitaine d'artillerie Potier : toutes les deux, devenues veuves, vinrent se fixer aussi à Autun, quelques temps après la mort des grands parents, survenue, pour le Général Carnot en 1836 à 81 ans, pour sa femme, Adélaïde Dupont, à 89 ans en 1854.

S'il est osé déjà de juger à ses actes au grand jour de la vie publique des sentiments profonds d'un homme, s'il est même bien incertain de les chercher dans ses écrits, voire en des « confessions » posthumes, comment deviner le final état d'âme, le dernier ton de vie, de celui qui a terminé la sienne silencieusement, ne laissant ni Mémoires, ni quelque recueil fragmentaire d'impressions personnelles ? Nous

1. C'est ainsi, qu'un Autunois, arrière-petit-fils de Claude-Marie Carnot par sa fille aînée, a pu retracer sa carrière devant la Société Eduenne, sous l'égide présidentielle d'un arrière-petit-fils de Lazare Carnot : comme si l'union des deux frères, après cent quatre-vingts ans, se poursuivait toujours.

le voudrions cependant, pour mettre la dernière touche au portrait du « bel ingénieur », du législateur de passage, du général en retraite.

Que pendant toute la période impériale, à l'écart des armées dans une guerre de dix ans, ce vétéran n'ait pas frémi au clairon des grands bulletins, au fracas de nos victoires et conquêtes, on ne saurait le croire : mais ce fut sans doute sans ivresse, avec la fermeté de ses premiers jugements; s'il s'est réjoui des prouesses de nos soldats, s'il a suivi avec admiration, non peut-être sans inquiétude, le vol de l'aigle, ce ne fut sûrement pas avec la sagesse égoïste d'un Lucrèce (*suave mari magno...*), mais ce fut sans amertume personnelle, sans rancœur et sans envie : quelque trait échappé de sa plume dans une lettre intime nous en aurait alors fait entendre la note.

Et plus tard, après les Cent Jours, ayant encore contribué à sauver son frère des pires rancunes du nouveau pouvoir, qu'a-t-il pensé, qu'a-t-il espéré de cette restauration, pénible en ses origines, incertaine et heurtée, du vieil ordre des choses ? Il ne l'a pas dit; j'imagine qu'alors tout simplement, et sans scrupules, l'âge venu, il s'est pris maintes fois dans son petit domaine de Sampigny, au vu de belles vendanges, à murmurer le « *fortunatos nimium sua si bona norint...* »

Enfin, dans les dernières années, ayant gardé l'intégrité de son intelligence, après le retour de ses trois couleurs, quand le pays semblait pour longtemps au calme; qu'on n'y pressentait pas avant la fin du siècle trois nouvelles secousses, raz-de-marée successifs enfantés de loin encore par la grande tempête; qu'on ne prévoyait pas le retour par deux fois chez nous des mêmes Germains, toujours, indéfiniment mus par leur cupidité de race et par les folies de leurs conducteurs : alors sans doute, en ce calme décor qu'il s'était choisi, il lui fut donné de partir, non seulement sans regret d'honneurs qu'il n'a pas atteints, mais sans

appréhensions pour son pays, sans angoisse pour l'avenir des siens. Et nous aimons penser qu'ainsi il s'en est allé doucement au champ de paix, où se rejoignent au terme de leurs diverses routes ceux d'une même cité, en sa tombe Autunoise face à nos beaux coteaux boisés, presque en vue de son berceau d'autrefois, de la maison de famille, en ce coin de Bourgogne, devenu glorieux d'un nom que lui-même a dignement porté.

Autun le 1er septembre 1934.

Général SAUTEREAU DU PART.

LE LIEUTENANT
CARNOT DE FEULINT
DU CORPS ROYAL DU GÉNIE
(Silhouette de 1780)

Note Cl. Carnot : voir : O. Bled Pages d'histoire locale
la Rev.on à St Omer
BN – 8° Lk7 41460

Arch. Arras : Lesesne – Arras et la Rev.on

Tables de l'enregistrement pour archives notariales